



communiqué

N°:
No.: 26

Le 7 février 1986

HAITI

La ministre des Relations extérieures, l'honorable Monique Vézina, a fait aujourd'hui la déclaration suivante:

"Depuis de nombreuses années, les Canadiens ont suivi la situation du peuple haïtien avec beaucoup de sympathie et de préoccupation. Témoins du déclin social et économique d'Haïti, nous nous sommes efforcés d'aider les populations les plus démunies et de satisfaire leurs besoins élémentaires, en appuyant notamment le travail d'organismes humanitaires tels, Le Cardinal Léger et ses oeuvres, Développement et Paix, et le Foster Parent Plan of Canada. Notre préoccupation au sujet du respect des droits de la personne et du bien-être du peuple haïtien a déterminé notre attitude vis-à-vis d'Haïti et a été l'élément fondamental pour ce qui est de la qualité et de la substance de nos relations avec son gouvernement.

Aujourd'hui Haïti marque le début d'une nouvelle ère. Un gouvernement provisoire a remplacé l'administration de Jean-Claude Duvalier. Le peuple haïtien nourrit l'espoir d'un avenir nouveau, un avenir meilleur. Je sais que tous les Canadiens partagent cet espoir et souhaitent qu'il soit comblé. Nous attendons le jour où Haïti se joindra au rang des pays démocratiques et jouira d'un gouvernement dévoué à la protection des droits et des libertés de ses citoyens.

Un nouveau début comporte des opportunités et aussi de grands défis. Le gouvernement du Canada est conscient des difficultés et des besoins particuliers auxquels le nouveau gouvernement d'Haïti fait face en entamant ses lourdes tâches. Nous maintiendrons notre engagement en faveur de l'amélioration des conditions de

.../2

vie du peuple haitien. Nous sommes prêts à entreprendre un effort important pour aider Haiti à satisfaire les besoins urgents auxquels il fait face en ce moment.

Les Canadiens qui se trouvent actuellement en Haiti ont une place spéciale dans nos pensées aujourd'hui. Beaucoup d'entre eux sont là pour aider le peuple haitien à construire un avenir meilleur. Nous nous soucions d'eux et prendrons toute action qui s'imposera pour assurer leur bien-être. Des navires de la marine canadienne se trouvent actuellement dans la région pour fins de manoeuvres. Deux d'entre eux ont reçu l'ordre de s'approcher davantage d'Haiti au cas où ils seraient requis pour fins d'évacuation. En ce moment cependant nous ne voyons pas la nécessité d'une telle action et les navires sont là seulement pour parer à l'imprévu. Notre ambassade en Haiti est en rapport constant avec la communauté canadienne et nous informera de l'évolution de la situation."